

Bourses *Landmark Cinemas*

Présentation :

Deux bourses annuelles de 2 500 \$ sont offertes chaque année par Landmark Cinemas à des étudiants de premier cycle inscrits au Baccalauréat en études cinématographiques et possédant un excellent dossier académique.

Landmark Cinemas est le deuxième plus grand exploitant de salles de cinéma au Canada. Les 45 cinémas de Landmark Cinemas représentent 317 écrans répartis dans les provinces de la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Yukon. Le siège social de Landmark est situé à Calgary, en Alberta, et emploie plus de 1300 personnes qui travaillent chaque jour dans le but d'offrir une expérience cinématographique de qualité.

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit au Baccalauréat en études cinématographiques (1^{er} cycle)
- Être inscrit à temps plein
- Avoir obtenu au minimum 30 crédits dans le cadre du Baccalauréat en études cinématographiques au moment du dépôt de candidature
- Avoir une moyenne générale minimale de 3,9/4,3

Dossier de candidature en 1 copie papier et en version numérique :

- Une lettre de présentation décrivant vos motivations pour l'obtention de la bourse
- Un relevé de notes le plus récent du programme d'études
- Un C.V. à jour

Montant de la bourse :

- 2 bourses annuelles de 2 500 \$
- Remises à l'hiver 2019 (fin mars)

Critères d'évaluation et d'attribution :

- La qualité de la lettre de motivation
- L'excellence du dossier académique

Les dossiers de candidature sont à remettre au secrétariat du département et par courriel, à l'attention de Sébastien Lévesque (sebastien.levesque.3@umontreal.ca). Ils seront évalués par un comité d'attribution au département.